

**Appel à manifestation d'intérêt**  
**Programme de mobilité Échanges et Partenariats**  
**Travailleurs migrants saisonniers - France**

**CADRE GENERAL**

## Présentation d'Echanges et Partenariats

Échanges et Partenariats (E&P) est une association loi 1901 créée en 2003 qui milite pour le respect des droits pour tous et s'engage auprès des acteurs de la société civile pour renforcer et développer les partenariats sur des questions de solidarité internationale. Elle est membre du réseau IPAM (Initiative Pour un Autre Monde) qui a pour objectif de produire une pensée renouvelée des enjeux mondiaux, de proposer une stratégie et des pratiques de solidarités en mesure d'y répondre. E&P met en œuvre sa pédagogie et son savoir-faire associatif au service de plusieurs réseaux dont elle est membre (IPAM, CICIP, CRID, Migreurop, Alternatives International, No Vox...) et propose de nouvelles formes d'engagement à des individus impliqués ou désirant s'impliquer dans des luttes et mobilisations.

Nos objectifs :

- Renforcer les réseaux de solidarité internationale
- Répondre aux demandes d'individus qui désirent s'impliquer concrètement dans des projets de solidarité et ainsi acquérir une expérience d'engagement
- Mettre en lien des structures et des personnes travaillant sur des thématiques communes, réaffirmer le partenariat comme moyen de construire les solidarités à l'échelle locale, nationale et internationale
- Mutualiser les connaissances et expériences sur les thèmes du programme, donner à chacun des éléments de réflexion sur nos modèles de société et comment remettre du sens politique au cœur de nos engagements, agir pour construire un monde plus juste et plus solidaire
- Amorcer ou renforcer des initiatives collectives européennes et internationales sur les thèmes du programme

Ainsi E&P :

- Conçoit et coordonne des programmes d'échanges européens et internationaux
- Réalise des formations thématiques à destination de la jeunesse mais aussi des associations
- Produit des outils de diffusion d'information à destination d'un large public.

Plus d'informations sur notre association dans la brochure ci-jointe que vous trouverez également en ligne :

[http://ep.reseau-ipam.org/IMG/pdf/Brochure\\_web\\_finale.pdf#page=9&zoom=auto,0,624](http://ep.reseau-ipam.org/IMG/pdf/Brochure_web_finale.pdf#page=9&zoom=auto,0,624)  
[www.echanges-partenariats.org](http://www.echanges-partenariats.org)

## Notre programme d'échange

Le programme mis en œuvre par E&P permet de renforcer les partenariats entre associations mais aussi d'ouvrir la voie à de nouvelles générations de militants. Ainsi chaque mission s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre deux organisations, l'organisation d'envoi en France et l'organisation d'accueil à l'étranger. E&P a mis en place une méthodologie s'appuyant autour de trois temps forts : la préparation collective au départ, le terrain et la capitalisation collective au retour.

### **Préparation collective au départ : 3 à 4 semaines à Paris pour :**

- Donner les clés pour une immersion dans les réseaux de solidarité internationale
- Co-construire chaque mission avec le volontaire et les organisations d'envoi et d'accueil
- Permettre de créer des ponts entre les thématiques
- Permettre l'acquisition d'outils techniques afin que les volontaires puissent valoriser leur mission sur le terrain et au retour (écrit, web, photo, vidéo, etc.)

### **Le terrain : entre 5 mois et 1 an**

- Déroulement de la mission (cf informations sur la mission ci-dessous)
- Alimentation du blog Vues d'Europe et d'Ailleurs :  
<http://emi-cfd.com/echanges-partenariats/>
- Rédaction de rapports intermédiaires et réunion de suivi avec les organisations partenaires

### **Capitalisation collective au retour (+ à mi parcours pour les missions d'1 an). 3 semaines à Paris pour :**

- Permettre aux volontaires de prendre du recul sur leur mission et de poser les acquis de leur expérience
- Favoriser l'échange et le croisement des thématiques
- Replacer la mission du volontaire dans son cadre partenarial : articuler l'individuel et le collectif
- Partager, valoriser et transmettre cette expérience
- Produire un certain nombre de documents de capitalisation et de supports de valorisation
- Echanger autour des missions, des thématiques, des partenariats, lors d'une soirée publique de restitution

## LA MISSION

### Présentation des partenaires engagés dans le programme

**E&P** assure l'articulation entre les partenaires, la transversalité entre les thématiques présentes ; l'organisation et l'animation des différentes phases du programme ; le suivi des volontaires avec les organisations partenaires de la mission

**Organisation envoi :** Créée en 1987, la confédération paysanne est un syndicat agricole qui milite pour une agriculture paysanne, respectueuse de l'environnement. Le projet pour une agriculture paysanne qu'elle défend avec constance depuis sa création est cohérent et global. Il intègre pleinement les dimensions sociales, agronomiques et environnementales dans la production agricole. C'est une alternative réaliste à un modèle d'agriculture industrielle qui élimine trop de paysans et de structures agricoles diversifiées. La Confédération Paysanne combat un modèle agricole qui conduit à la domination économique de quelques structures hyperproductives et hyperconcentrées, tout comme elle s'oppose à une vision de l'agriculture « paysagère » ou de loisir. Les paysans ont une mission qu'ils sont les seuls à pouvoir remplir : nourrir les hommes. Leur travail a une valeur et doit leur assurer un revenu juste.

**Organisation d'accueil :** Confédération paysanne locale – Bretagne

**Contexte :**

La Politique Agricole Commune favorise la concentration des bassins de production, induit la disparition de la petite paysannerie et une paupérisation croissante des populations paysannes et rurales générant une migration forcée. Ainsi, beaucoup de personnes souvent issues de pays « nouvellement » entrants dans l'Europe partent travailler dans des exploitations agricoles intensives dans certaines régions de France.

**Le projet est porté par un réseau d'acteurs travaillant sur les questions des droits des travailleurs migrants saisonniers dans l'agriculture** ainsi que des droits paysans (syndicats agricoles, des associations environnementalistes, des associations de migrants, de défense des droits de l'Homme, de droit Social, etc.).

Le projet est mené à l'échelle européenne et internationale (France, Tunisie, Maroc). Il doit permettre de :

- **approfondir la connaissance des situations des travailleurs migrants saisonniers** dans les bassins d'emploi comme dans les bassins de recrutement et de créer des réseaux de solidarité en lien avec les acteurs locaux (associations et syndicats),
- **mesurer l'impact des politiques de modernisation** sur la paysannerie en France,
- **renforcer et de développer le réseau** d'acteurs travaillant sur la thématique et de **mettre en lumière les possibles initiatives**.

Cette mission se déroulera principalement auprès de partenaires locaux et de la société civile avec lesquels la Confédération Paysanne travaille depuis plusieurs années.

Elles s'inscrivent dans un cadre plus large puisque la Confédération Paysanne a également, au cours du temps envoyé des volontaires en Palestine, en Espagne, en Italie, en France, en Belgique, en Angleterre, en Allemagne, en Pologne, en Roumanie, aux Pays Bas et en Grèce.

Elle fait suite à plusieurs missions réalisées au sein de conf locales dans la Drôme (2014 – 2016) et dans le Lot-Et Garonne (2015), ainsi qu'à une mission au sein de la Conf nationale (2017). Ces les deux missions réalisées au sein de conf locales ont permis d'une part de participer à la mobilisation et la structuration d'un réseau local de syndicats, associations, militants pour la défense des droits des travailleurs de la terre. La mission réalisée en 2017 a quant a elle permis de travailler sur un bilan des 10ans de programme et de mobilisations pour la défense des travailleurs migrants saisonniers et de commencer à dessiner collectivement les stratégies d'action futures.

<b>Résumé de la mission :</b>	<p>Cette mission doit permettre de sensibiliser les confédérations paysanne locales à la question des travailleurs migrants saisonniers, de récolter des informations sur la situation de ces travailleurs en France et d'identifier les pistes de mobilisation et d'actions à mettre en place entre le secrétariat national et les confédérations paysannes locales engagées sur cette thématique.</p> <p><b>Le/La volontaire sera chargé-e de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Récolter de l'information auprès des acteurs travaillant sur ces thématiques dans la région Bretagne (agriculteurs, paysans, syndicat, associations...)</li> <li>• Faire remonter les informations concernant les travailleurs migrants saisonniers dans différents domaines (social, juridique, humain, économique, etc.)</li> <li>• Contribuer au développement du partenariat entre les acteurs locaux mobilisés autour des droits des étrangers, ceux mobilisés pour la défense de la petite paysannerie les comités départementaux de la Confédération paysanne et la Confédération Paysanne nationale</li> <li>• Participer à l'organisation des événements qui seront organisés sur ces questions et contribuer à la réussite des rencontres organisées par l'association (rencontre des comités départementaux...)</li> <li>• Participer à la sensibilisation du grand public sur ces questions (articles, expositions, vidéos...)</li> </ul> <p><b>Sites internet:</b></p> <p>Le blog de la Confédération Paysanne: <a href="http://www.agricultures-migrations.org/fr/">http://www.agricultures-migrations.org/fr/</a>  Le blog des volontaires d'E&amp;P: <a href="http://emi-cfd.com/echanges-partenariats/">http://emi-cfd.com/echanges-partenariats/</a></p>
-------------------------------	---

<b>Durée du programme</b>	7 mois
<b>Date de début</b>	Préparation: 23 octobre –16 novembre 2017 Terrain: Novembre 2017 à avril 2018 Capitalisation: Mai 2018

<b>Statut et indemnités</b>	<p><b>Statut et critères :</b> Service civique pour les <b>moins de 26 ans</b>. Pas de possibilité de renouveler un service civique.</p> <p><b>Indemnités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 507 euros par mois sur l'ensemble de la durée du programme versés directement par l'Etat</li> <li>• 744 euros en début de mission, versés par E&amp;P</li> <li>• Majoration de l'indemnité (106 euros/mois) si foyer bénéficiaire du RSA ou boursier de l'échelon V ou plus</li> </ul>
-----------------------------	---

---

**Profil :****Compétences :**

- Forte motivation et intérêt pour les domaines de la Solidarité Internationale et de l'agriculture paysanne
- Bonne capacité rédactionnelle, autonomie et qualités d'organisation
- Expérience/engagement associatif est un plus
- Maîtrise des logiciels bureautiques et internet

**Langues :**

- Bon niveau de français

---

**Envoi des candidatures :**

Si vous êtes intéressé(e) par ce programme vous pouvez envoyer votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'adresse suivante en précisant le titre de la mission ainsi que le pays : [info@echanges-partenariats.org](mailto:info@echanges-partenariats.org)